

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
TRIPLETTE 2 SENIORS OU JUNIORS
AVEC 1 JEUNE (Benjamin, Minime, Cadet)**

DIMANCHE 08 SEPTEMBRE 2024 A 09H00

AVRANCHES

TERRAIN PLAINE DU MOTTE

Inscriptions : Pour le **VENDREDI 06 SEPTEMBRE 2024 13 h00** dernier délai

Comité Départemental de la Manche – Complexe sportif – allée Sainte Marie 50180 Agneaux

Frais de participation :

10 Euros par équipe (pour les seniors et juniors) à régler auprès du comité de la Manche de Pétanque et GRATUIT pour les benjamins, minimes, cadets.

Indemnités : 50 % des inscriptions reversées aux seniors et juniors
les jeunes en bons d'achats

Tirage au sort : VENDREDI 06 SEPTEMBRE 2024 A 14H00

Retrait des badges : A partir de 08h Jet du But : 09h précises

REGLEMENT : DISTANCE 6 à 9 METRES, LES BENJAMINS ET MINIMES
PEUVENT JOUER AVEC LEURS BOULES HOMOLOGUES PLUS
PETITES.

**TENUES IDENTIQUES HAUT ET BAS
POUR LE HAUT AVEC LOGO DU CLUB OBLIGATOIRE
POUR LE BAS SPORTIF (jogging, short de sport, pantacourt)**

INTERDICTION DE FUMER ou de VAPOTER

SUR PLACE BUVETTE ET PETITE RESTAURATION

FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

COMITE REGIONAL DE NORMANDIE

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MANCHE

DIMANCHE 08 SEPTEMBRE 2024 A AVRANCHES 09H00

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TRIPLETTTE

2 SENIORS OU JUNIORS + 1 JEUNE (BENJAMIN,MINIME,CADET)

CLUB :

N°	NOM	PRENOM	N° LICENCE	NOM	PRENOM	N° LICENCE	NOM	PRENOM	N° LICENCE
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									

Inscription : Comité Départemental de la Manche

Jusqu'au vendredi 06 septembre (13h) dernier délai

Par chèque libellé à l'ordre du comité de la Manche de Pétanque et J.P.

Complexe sportif – Allée Saint Marie 50180 AGNEAUX

Accompagnée du montant des frais de participation (10 euros par équipe)

Aucune inscription par téléphone, ni sur le terrain.